

Comment construire un plan d'actions efficace ?  
Comment évaluer l'efficacité d'un plan d'action ?

*Exemple de la source de l'Herpenty – Bléré*



Journée des animateurs d'aires d'alimentation de captage

19 décembre 2017



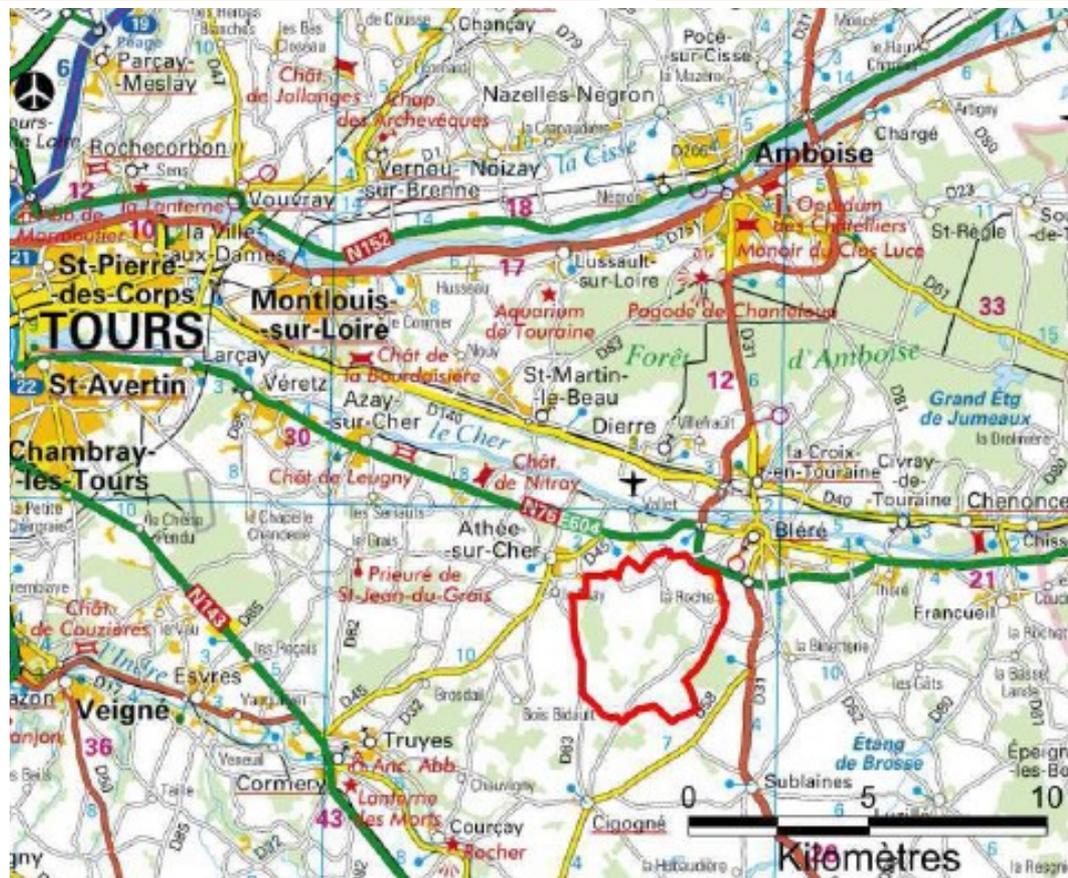
**sce**

Aménagement  
& environnement

# Contexte

Source de l'Herpenty (90 m<sup>3</sup>/h)  
Calcaires lacustre de Touraine  
Bassin d'alimentation de 15 km<sup>2</sup>  
dont 75% de SAU  
4 communes concernées  
30 agriculteurs concernés

Captage stratégique prioritaire /  
reconquête de la qualité des eaux  
vis-à-vis des nitrates  
=> Contrat territorial 2012-2015



**Évaluer** la mise en œuvre du contrat territorial 2012-2015

**Accompagner** la construction d'un nouveau programme d'actions

# Comment évaluer l'efficacité d'un plan d'action ?

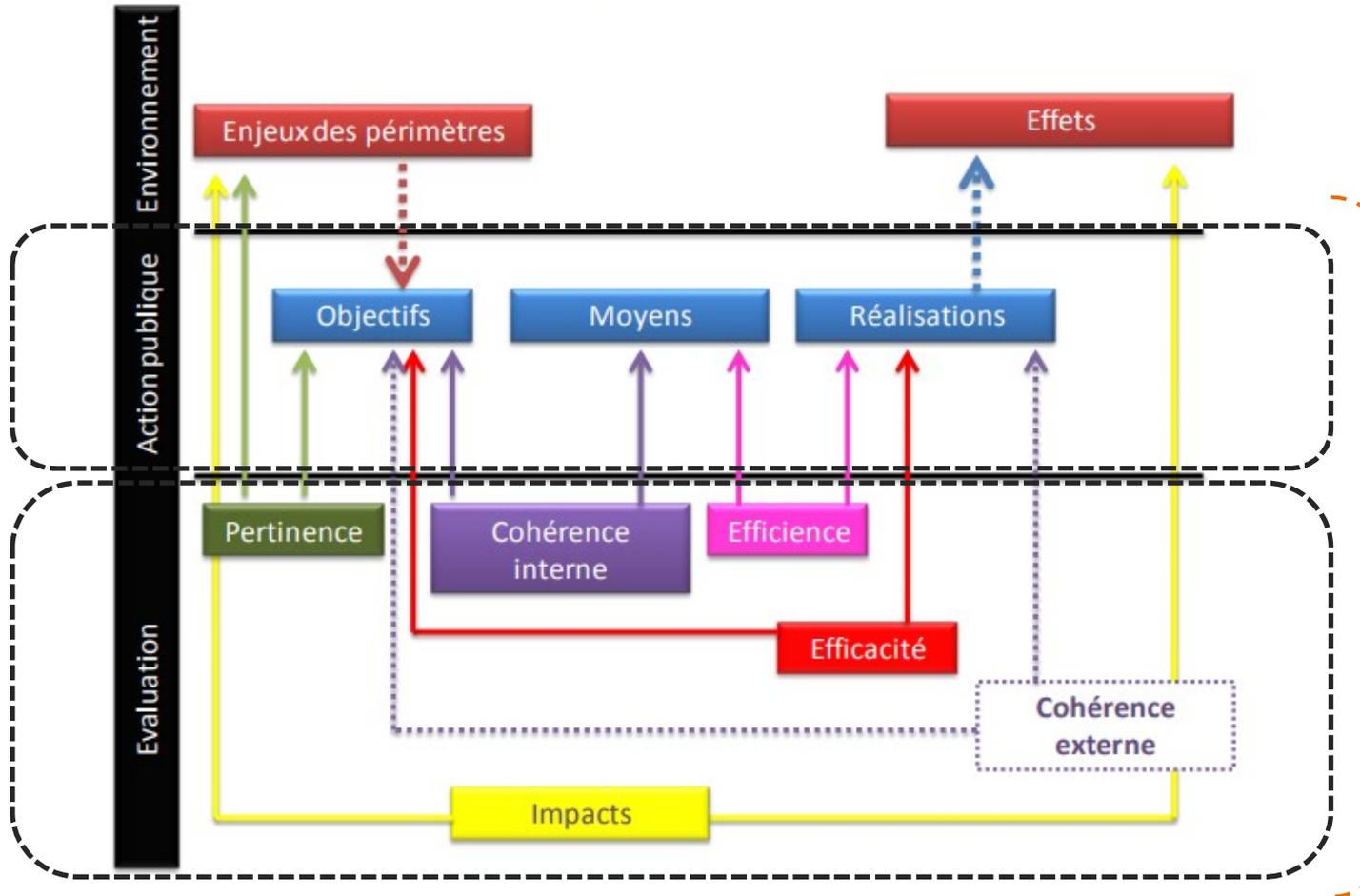
## Objectif :

- caractériser
  - le niveau de réalisation des actions et la mobilisation des acteurs
  - l'évolution des pratiques agricoles et non agricoles
  - les résultats de qualité d'eau
- recueillir la perception des parties-prenantes sur la mise en œuvre

# Cadre d'une évaluation

Cadre théorique

Attentes concrètes



Démarche participative dès le 1<sup>er</sup> COFIL

Relever les attentes des acteurs



Questions évaluatives

## Bilan technique et financier

Suivi d'indicateurs dans le cadre de la mise en œuvre du programme (ANC, EQUIF, MERLIN, ...)

Suivi de la qualité des eaux (concentrations nitrates et phytosanitaires)

Caractérisation des moyens engagés et du portage politique (format de l'animation)

## Recueil de la perception des acteurs

Une quinzaine d'enquêtes auprès des parties prenantes (agriculteurs, élus, AELB, services de l'Etat) => niveau de concertation

Pertinence du socle (*enjeux, stratégie*)

Niveau de réalisation (*réalisé/prévu*)

Mobilisation des parties prenantes et analyse de l'organisation (*gouvernance, animation, interventions des partenaires*)

Evolution des pratiques et des pressions

Evolution de la qualité d'eau

# Comment construire un plan d'actions efficace ?

**Objectif** : élaborer un programme d'actions dans le cadre de la concertation avec les acteurs locaux

# Les étapes de l'élaboration d'un plan d'actions

Guide  
DTPEA

1) Partager les constats (diagnostic territorial ou bilan d'une précédente programmation)

2) Clarifier les enjeux de la gestion des ressources en eaux

3) Définir des objectifs (choix d'indicateurs pertinents)

- de résultats (qualité d'eau)
- d'évolution de pressions

4) Proposition d'un socle (ou stratégie)

- Cadre organisationnel
- Solutions techniques (scénarios)

Co-  
clik'eau

4) Formalisation du programme

- Chiffrage, calendrier, maîtrise d'ouvrage
- Indicateurs de moyens, de résultats, d'impact (attendus, si possible quantifiés)
- Etc.

**Dans le cadre  
d'une concertation  
(en cohérence avec  
un projet de territoire)**

# Conclusions

## Points importants

Solutions efficaces sur les zones de plus fortes contributions (travailler sur les situations culturelles à risque)

Mobiliser les acteurs : de l'amont vers l'aval (filières)

Inscrire le programme d'actions dans un projet de territoire (portage politique essentiel)

---

Merci de votre attention



**sce**

GRUPE KERAN

[www.sce.fr](http://www.sce.fr)